# Informations générales sur la Commission de l’océan Indien

La Commission de l’Océan Indien est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l’Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Seule organisation régionale d’Afrique exclusivement composée d’îles, elle vise à défendre les intérêts économiques de ses États membres sur les scène continentale et internationale. La COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs : préservation des écosystèmes, gestion durable des ressources naturelles, sécurité maritime, entrepreneuriat santé publique, énergies renouvelables ou encore culture. La COI n’est pas une Communauté Economique Régionale au sens de l’OMC. Madagascar en est un membre fondateur.

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Pour plus d'informations sur la COI www.commissionoceanindien.org

## Contact

- **Direction du Commerce Extérieur :** Mme RAVELONANAHARY Anna Fanomezantsoa
  **Tél:** 0340552304
  **Email:** rvlnnhr@gmail.com
  DCE: Mme Francia IRIKOMANANA
  **Tél:** 0341988747
  **Email:** franciairikomana@gmail.com

Download PDF